



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 22 septembre 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 5 octobre 2009

AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT THIMONNIER -
LOT 1 VRD - MARCHÉ N° 08222A006 -
ORDRE DE POURSUIVRE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
06 octobre 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : Mme Nicole IZORE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

DELIBERATION D20090388

ESPACES VERTS ET NATURELS

AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT THIMONNIER - LOT 1 VRD - MARCHÉ N° 08222A006 - ORDRE DE POURSUIVRE

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors du Conseil Municipal du 27 juin 2008, il a été décidé de passer un avenant n° 1 au marché n° 08222A006 – Lot 1 VRD pour l'aménagement de l'îlot Thimonnier – afin d'autoriser le phasage des travaux suite aux difficultés d'accès rencontrées en cours d'exécution du chantier en raison de travaux de réhabilitation d'une partie des bâtiments de l'îlot.

La société CTPA, titulaire du marché, a depuis saisi la Ville de Niort pour lui faire connaître le coût supplémentaire généré par l'interruption des travaux. La cause n'étant pas imputable à CTPA, il revient à la ville de Niort de prendre en charge les frais demandés qui correspondent à un surcroît d'installation de chantier et de signalisation.

Incidence sur le marché

➤ Montant estimatif du marché initial	248 497,83 € HT	297 203,40 € TTC
➤ Plus value	5 200,00 € HT	6 219,20 € TTC
➤ Nouveau montant estimatif du marché	253 697,83 € HT	303 422,60 € TTC

L'augmentation de la masse des travaux étant de 2,09 %, le Conseil Municipal peut décider de lancer un ordre de poursuivre. Conformément à l'article 3.2 du CCAP, pris en application de l'article 118 du Code des Marchés Publics, la décision de poursuivre sera notifiée au titulaire du marché par ordre de service.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Décider de lancer l'ordre de poursuivre les travaux du lot 1 VRD pour l'aménagement de l'îlot Thimonnier

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE